



Commune de GONNEHEM

**La réunion du conseil municipal aura lieu le :
Jeudi 20 juin 2024
à la salle des Mariages en mairie à 18h30**

L'ordre du jour sera le suivant :

- I - Désignation du secrétaire de séance
- II - Communication des décisions prises par le Maire
- III - Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
- IV - Projets de délibération

INSTITUTION ET VIE PUBLIQUE

- 1. Phase 1 de la stratégie de rénovation énergétique du patrimoine communal
- 2. Participation au réseau de lecture publique de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR)
- 3. Avis de la commune de Gonnehem sur le projet de réseau structurant cyclable intercommunal
- 4. Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des Petites Villes de France

FINANCES

- 5. Opérations culturelles : Décentralisation théâtrale de la Comédie de Béthune du 1^{er} semestre 2024
- 6. Opérations culturelles : Spectacle « 60 minutes chrono ! »
- 7. Fixation des tarifs municipaux d'application au 1^{er} juillet 2024
- 8. Fixation des tarifs municipaux

RESSOURCES HUMAINES

- 9. Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet - Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 10. Création de postes temporaires de catégorie C

RESTAURATION SCOLAIRE

- 11. Reconstitution de la tarification sociale de la cantine pour le service d'accueil de loisirs périscolaire

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12. Approbation du SCDECI (Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie)

À Gonnehem, le 14 juin 2024
Le Maire, **Bernard DELELIS**